



# BULLETIN COMMUNAL HIRTZBACH



## Edition Spéciale Coronavirus

Mai 2020



Le contexte particulier qu'a fait naître la pandémie de Coronavirus et le confinement contraint qui nous prive brutalement et pour un temps de ce lien social si indispensable à notre quotidien, vient bouleverser autant le fonctionnement de notre communauté et que la tenue des événements traditionnels animant et ponctuant notre paisible localité.

Cette situation inédite nous conduit à reconsidérer momentanément le rythme, la forme et le contenu de votre bulletin communal et à vous proposer cette édition spéciale qui consacre une large place à l'actualité du moment.

---

### **INFORMATIONS PAROISSIALES**

---

Nous faisons face à une période difficile, une situation exceptionnelle qui nous touche tous dans nos vies personnelles, professionnelles, associatives et dans la vie de notre Église.

L'Église (c'est sa mission première) se veut présente au cœur de toute cette souffrance, de cette incompréhension, et de ce sentiment d'extrême vulnérabilité. Après des semaines de doute et d'angoisse, nous pouvons espérer vivre des moments plus sereins ; plus que jamais, la solidarité reste une priorité et une mission que nous avons tous à mettre en œuvre.

Actuellement, Monseigneur l'archevêque, son conseil, les services et d'autres agents pastoraux travaillent pour préparer la reprise pastorale qui sera enrichie par nos expériences de pandémie et de réactivité face à la crise. Les principaux acteurs seront bientôt consultés à ce sujet.

Nos prochaines manifestations sont toutes annulées et les dernières informations suspendues. La distribution du Lien n'a pas pu se faire dans le contexte d'insécurité actuel, nous nous en excusons. Je reviendrai vers vous dès que nous pourrons enfin nous retrouver pour vivre des moments en église.

Merci à vous tous, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Martine SCHWEIZER, présidente du conseil de Fabrique d'Hirtzbach et son équipe.

#### **Les cloches applaudissent**

Sollicitée par la préfecture du Bas-Rhin et décidée par Monseigneur Ravel, L'église diocésaine salue le travail et l'investissement des personnels du monde de la Santé et s'associe à la démarche civile des applaudissements par une sonnerie de cloches, **les dimanches à 20h, pendant deux minutes**. Sonnerie festive sans être un plénum.



## Un numéro vert pour les personnes isolées

Le diocèse de Strasbourg a mis en place un numéro vert qui a vocation à être un lieu d'écoute pour les personnes qui souhaitent parler de leurs besoins humains et spirituels. Ce numéro est gratuit et anonyme. Les plages horaires s'entendent de 10 h à 22h chaque jour, sept jours sur sept.

L'Église se rend ainsi disponible pour offrir une écoute fraternelle à tout le monde, pratiquant ou non, catholique ou non.

---

## INFORMATIONS COMMUNALES

---

Comme annoncé dans le communiqué diffusé à la population le 21 mars dernier, votre maire, ses adjoints et l'ensemble du personnel communal restent mobilisés autour de vous et avec vous pour vous aider à vivre au mieux cette période de confinement.

**RAPPEL** : la mairie est fermée au public, mais **une permanence téléphonique est maintenue au 03 89 40 99 21 du lundi au vendredi** (sauf mercredi après-midi) pour répondre à vos questions relatives au fonctionnement du quotidien, vous fournir tous documents ou renseignements d'ordre administratif (ou autre) et assurer la continuité du service public autant que faire se peut.

Si la ligne est occupée ou si nous sommes momentanément absents, n'hésitez pas à laisser un **message téléphonique** et pour ceux qui le peuvent, privilégiez les contacts par e-mail à l'adresse : [mairie@hirtzbach.fr](mailto:mairie@hirtzbach.fr), nous y répondrons dès que possible.

**L'entrée de la mairie est accessible de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00** (sauf mercredi après-midi) pour vous permettre de vous approvisionner en **sacs à déchets** (tri et biodéchets), et de retirer des **attestations de déplacement dérogatoires** pour celles et ceux qui n'ont pas de moyen de les imprimer. Un appoint régulier est assuré par nos soins.

**La boîte à lettres** installée devant la mairie est relevée régulièrement, de sorte que vous pouvez y déposer vos demandes, messages et commandes auxquels il sera répondu dans les meilleurs délais.

### 1. Marché aux fleurs

Le marché aux fleurs organisé traditionnellement le 08 mai ne pourra pas avoir lieu, compte tenu de la situation sanitaire actuelle.

**Toutefois, pour permettre aux habitants souhaitant fleurir leurs habitations de commander et d'acheter des fleurs localement, la Commune leur propose deux alternatives, en lien avec nos fidèles horticulteurs partenaires :**

- **L'horticulteur TRAENDLIN** accueille ses clients à Altkirch, 56 avenue du Maréchal Foch, du lundi au samedi de 9H à 12H et de 14H à 19H (18H le samedi). Ouverture dès 8H, à compter du 01/05. Il reçoit les commandes par téléphone (03 89 40 03 16) ou par email ([hort.traendan@gmail.com](mailto:hort.traendan@gmail.com)) et invite les personnes qui en ont la possibilité à venir retirer les fleurs chez lui. **Pour les autres, M. TRAENDLIN propose un service de livraison à l'atelier municipal de Hirtzbach, à une date à convenir directement avec lui.**
- **L'horticulture WALLISER** de Bollwiller proposera quant à elle **une vente de fleurs à l'atelier municipal, le samedi 16 mai 2020 de 8H à 13H**. Les précommandes, vivement conseillées et bénéficiant d'offres spéciales, sont reçues par téléphone (03 89 48 17 00) ou par mail ([fleurswalliser@gmail.com](mailto:fleurswalliser@gmail.com)). Une page Facebook, Fleurs Walliser, est également disponible pour pouvoir consulter les offres.

## **2. Un masque pour les Haut-Rhinois**

Le conseil départemental et l'association des maires du Haut-Rhin ont initié de concert **une opération destinée à doter gratuitement chaque Haut-Rhinois d'un masque en textile lavable et réutilisable**. 770 000 masques ont ainsi été commandés (dont 70 000 produits par les ETS LANG de Hirsingue) et seront livrés fin mai 2020. Dans l'arrondissement d'Altkirch, la distribution des masques aux communes sera organisée par la Com/Com Sundgau (co-financeur avec le département) et chaque habitant (dûment inscrit et recensé à la mairie) en recevra un, selon des modalités restant à définir.

**Pour celles et ceux qui souhaiteraient disposer d'un masque supplémentaire** et à une date plus rapprochée, ils ont la possibilité d'en commander auprès d'Estelle DOZIER, couturière installée 13 rue du Cimetière à Hirtzbach, qui les propose au prix de 3 € pièce.

Contact : 06 82 25 05 53 ou 03 89 07 36 00.

## **3. Annulation de la fête des rues**

Ce devait être une grande et belle fête, mais les événements actuels en ont décidé autrement : c'est avec tristesse mais aussi réalisme face à la terrible pandémie qui nous affecte à tous les étages de nos vies que l'association fête des rues se voit contrainte d'annuler la 40<sup>ème</sup> édition de la fête de la Nature, les 1<sup>er</sup> et 02 août 2020.

Les organisateurs forment le vœu que cette année 2020 nous réserve malgré tout quelques bons moments de partage, et que notre fête des rues revive ses plus grandes heures dès l'été 2021, auquel ils espèrent vous donner rendez-vous à tous !

## **4. Grands anniversaires du mois de mai 2020**

66 ans : Mme CHIAVUS Danielle née PETER - M. DHERS Jean-Louis

67 ans : M. BACHER Bernard - Mme WALCH Adeline née CARVALHO

69 ans : M. MATTU Salvatore - M. GRIMM Jean-Luc

71 ans : Mme LIENHART Solange née HIGELIN - M. PFLIEGER Jean-Pierre

72 ans : Mme CHRISTEN Raymonde née BRAND

73 ans : M. SCHIELIN Jean-Claude

74 ans : Mme MUNCH Marie-Jeanne née BRODBECK - Mme WALTER Astride -  
Mme HEINIS Marie-Rose née LUTZ

75 ans : Mme LAEMLIN Alice née GSCHWIND

77 ans : M. LIDOLF Alfred - M. LIDY Georges

81 ans : M. MUNCK Gérard - Mme WALCH Marguerite née MULLER

84 ans : Mme ALBISSER Marie-Odile née MULLER

85 ans : Mme BRODBECK Marguerite - Mme MULLER Agnès née WALTHER

86 ans : M. RUFFENACH Jean-Jacques - Mme WOELFFEL Antoinette née DUGAIN

87 ans : Mme WININGER Marie-Thérèse

93 ans : M. HAENNIG Louis Jean

## **5. Etat Civil**

Le 07 avril 2020 à BELLEMAGNY nous a quittés Yvette MULLER née DIRHEIMER, à l'âge de 88 ans ;

Le 07 avril 2020 à BOUXWILLER s'est éteint Dominique DI BERARDINO, à l'âge de 100 ans (doyen).

## **6. Soutenons le commerce, les producteurs et les initiatives locaux**

En cette période de confinement où il convient de limiter nos déplacements, pensons à saisir les opportunités qui nous sont offertes localement en nous approvisionnant :

- Chez Dame Nature, notre supérette bio (tél. 03 89 08 77 74) ;
- A la ferme MUNCK : Pains paysans, œufs, pommes de terre, légumes de saison, miels, caissettes de viande de veau ou de bœuf (tél. 06 71 70 05 79) ;
- A la fromagerie WALTER : fromage de chèvre, nature ou aromatisé (tél. 07 82 65 91 82) ;
- Chez By Kal Grill (ambulante) : Poulet rôti, le lundi, place de la Gare (tél. 06 81 93 45 58)
- A la boulangerie-pâtisserie La Friandise : tournée les lundi et vendredi matin (03 89 25 60 29) ;
- Auprès des producteurs présents le mardi au marché local, rue Principale.

---

## INFORMATIONS PREFERATORALES

---

### **Règles de confinement**

Il est rappelé que le non-respect des règles de confinement, pour les déplacements non justifiés et non accompagnés d'une attestation dérogatoire, est puni d'une amende de **135 euros**.

Par décret publié le 29 mars, l'amende en cas de récidive est portée à **200 euros**.

Le Préfet a reconduit l'arrêté portant interdiction d'accès dans les parcs, jardins publics, berges, aires de jeux, parcours de santé et terrains de sport urbain. Les forces de l'ordre opèrent des contrôles dans ces lieux précis.

Les commerçants ont également reçu pour consignes d'afficher et de faire respecter les mesures prises dans leurs surfaces de vente pour limiter le nombre de personnes présentes au même moment et de faire respecter les gestes barrières aux clients et personnels (contrôles des forces de l'ordre).

Toutes les cérémonies publiques sont annulées jusqu'au 11 mai 2020.

**L'accès aux plateformes de déchets verts reste interdit jusqu'à nouvel ordre**, raison pour laquelle un panneau a été installé près de la benne prévue à cet effet (contrôles réguliers des forces de l'ordre).

Le préfet précise à cet égard que « les déchets verts peuvent être stockés par les particuliers dans leurs jardins ou être compostés ».

---

## INFORMATIONS UTILES

---

Toutes les informations utiles sont sur <https://www.gouvernement.fr/info.coronavirus>

L'Office de Tourisme du Sundgau a mis en ligne sur son site les différents commerces et restaurants ouverts durant la période de confinement (service de « drive », livraison, ouverture en horaire réduit) : [www.sundgau-sudalsace.fr](http://www.sundgau-sudalsace.fr)

## S'OCCUPER

Cette période est l'occasion de se tenir au courant de l'actualité touristique ou de participer à des formations en ligne.

Retrouvez quelques pistes sur le blog :

<http://www.etourisme.info/>

Un peu de lecture et de musique ? RDV sur le site des Médiathèques du Haut-Rhin :

<http://www.calice68.fr/cms/articleview/id/1620>

Pour explorer les musées du monde entier :

<https://artsandculture.google.com/>

Et plus localement, voir le CRAC à Altkirch depuis son canapé :

<https://www.cracalsace.com/fr/>

Pour faire un peu d'exercice :

<https://www.goove.app/free-access/themes>

Pour cuisiner avec les fonds de placards :

<https://jevaisvouscuisiner.com/confinement-recettes-alsaciennes/03/2020/>

# **INFO DE DERNIERE MINUTE**

**23 AVRIL 2020**

## **ACCES A LA BENNE A DECHETS VERTS**

### **ET AUX CONTENEURS A VERRE**

**L'accès à la benne à déchets verts et aux conteneurs à verre usagé bénéficie dorénavant d'une mesure de tolérance, sous réserve du respect des gestes barrières et des règles de distanciation préventifs.**

**Concrètement, les habitants de Hirtzbach sont autorisés à se déplacer vers ces sites installés Place de la Gare, mais à deux conditions strictes :**

- 1. Accès autorisé aux seuls habitants de Hirtzbach et uniquement pour le site de Hirtzbach** (interdiction à toute personne étrangère au village de venir effectuer un dépôt de déchets verts et de verre usagé, et interdiction aux Hirtzbachois d'effectuer ces dépôts dans un autre village !) ;
- 2. Se munir obligatoirement d'une attestation de déplacement dérogatoire nominative sur laquelle sera cochée la case 2** (« déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées »), **et en ajoutant obligatoirement la mention manuscrite suivante : « dépôt de déchets verts » et/ou « mise en conteneur de bouteilles vides ou verre usagé ».**



## La fibre optique est arrivée dans votre commune

Vous allez désormais pouvoir bénéficier de débits Internet inégalés.

Malheureusement en raison de la crise sanitaire et des mesures de confinement, aucune réunion publique de présentation des modalités d'accès à la fibre ne pourra être organisée.

Cette information est toutefois disponible sur notre site [www.rosace-fibre.fr](http://www.rosace-fibre.fr) pour découvrir les différentes étapes préalables à votre demande de raccordement :

1. tester votre éligibilité sur le lien <https://www.rosace-fibre.fr/eligibilite/>
2. télécharger le guide particuliers en vous rendant sur <https://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/telechargements/> et en cliquant sur l'onglet « plaquette particuliers »
3. découvrir les offres du Fournisseur d'Accès Internet de votre choix, présent sur votre commune <https://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs/>

Nous attirons votre attention qu'en cette période de crise sanitaire, même si les Fournisseurs d'Accès Internet sont joignables à distance, nous ne pouvons pas garantir la réalisation du raccordement de votre habitation, la souscription d'un abonnement imposant des travaux jusque dans votre domicile.

Le technicien respectera scrupuleusement les recommandations des autorités sanitaires et appliquera les mesures barrières pour se protéger et vous protéger.

Dans cette attente, vous pouvez vérifier vous-même comment le fil téléphonique arrive dans votre habitation (entre la rue et l'intérieur du logement) car la fibre sera posée en parallèle de celui-ci.

Vous pouvez également suivre les modalités de raccordement à la fibre optique en vidéo animée sur Rosace TV : <https://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/rosacetv/>

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet [www.rosace-fibre.fr](http://www.rosace-fibre.fr)  
Pour toute question, n'hésitez pas à utiliser la rubrique « contactez-nous »

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.

